



"The Maples", Boulevard de Verdun, 33670 CREON - FRANCE  
 Tel: (33)- 05.56.23.30.66 / 06.07.23.79.06 Fax: 05.56.23.36.06  
 Site internet: www.dls.asso.fr E.mail: dls@dls.asso.fr

Association loi de 1901 368263 Code APE 91-3-E  
 Agrément Tourisme AG033950004 SIRET 39892125400015  
 TVA Intracommunautaire n° FR654 817 960 43

Photo récente (copié collé)

12 .....

## Inscription - séjours 2012- Angleterre

Choix de séjour (Linguistique, Intensif, Immersion, Club2, Club) et de dates (jour et mois)

19/09/2011

Type de séjour choisi >	Date début >
	Date fin >

### Le/la participant/e

Nom	Prénom	Date naissance	Age (départ)
-----	--------	----------------	--------------

**Nota :** les non-ressortissants de la zone Schengen doivent obtenir un visa pour pénétrer en Angleterre. Voir conditions au dos

### Responsable légal

NOM	Prénom	
Lien de parenté	Profession	
Adresse: n°, rue	Code postal	Ville
Tel. fixe>	Tel.pro. >	Tel.du jeune>
Portable>	Tel.gd parents>	
Adresse électronique (e.mail)	@	

### Pour Séjours Linguistiques et Intensifs uniquement

Rejoindra le car à	Bordeaux / Paris / au port	Si le voyage avion est choisi, départ de >	>
	Supprimer/barrer les mots inutiles	(	dans ce cas, indiquer N° passeport ci-dessous V

**Pour Séjours Immersion/Club/Club2/3/4** le départ est samedi OU dimanche. S'il y a un jour impératif, prévoir un éventuel supplément

Voyage avion départ de l'aéroport de (nota: sauf de Paris > Eurostar)	N° passeport/carte identité	N°
	Dates délivrance / expiration	/

### Préférences

Souhaite partager sa famille (avec...)	Souscrire l'Assurance Annulation	Oui / Non
		voir au dos

### Autres renseignements

Frères / soeurs (âges)	Comment avez vous connu D.L.S.?		
Collège	Professeur	Classe	Note
Lycée >	d'anglais		/20
Caractère (timide, affirmé, souple...)	Goûts, Passe-temps		
Allergies, régime alimentaire...	Problèmes/traitements médicaux (voir au dos)		

### SORTIES LE SOIR MERCI DE LIRE ATTENTIVEMENT (séjours Linguistiques et Intensifs SEULEMENT)

Pour que vos enfants soient en sécurité et ne sortent jamais sans contrôle, D.L.S. propose des Soirées surveillées optionnelles, soirées jeux, barbecue, disco (adolescents seulement) 3 à 4 soirs par séjour, avec accompagnement par nos Taxis privés D.L.S. jusqu'à la porte de la famille hôteesse (avec supplément, ne pas régler à l'inscription)

1-Nous choisissons l'option soirées D.L.S. encadrées (pour tous les âges) avec accompagnement taxi D.L.S. (avec supplément) . Nota: participation aux soirées et sorties impossible si cette option n'est pas choisie .	OUI / NON
---	-----------

2-Seulement pour les 15 ans ou plus : les autres soirs, nous autorisons notre enfant à sortir seul(e) sans aucun contrôle ni surveillance de la familles anglaise ni de D.L.S., et acceptons l'entière responsabilité de ces sorties (la famille anglais peut limiter cette autorisation) Pour des raisons d'assurance, cette option est impossible si l'option 1 (soirées encadrées D.L.S.) n'a pas été choisie. <b>La décision appartient aux parents, mais D.L.S. déconseille ces sorties sans surveillance</b>	OUI / NON
--	-----------

3-UNIQUEMENT si vous avez répondu OUI aux 2 premières questions> nous fixons l'heure de retour dans la famille au plus tard à... (22.00h maximum, même pour un jeune majeur).	H
---	---

**Toute inscription doit être accompagnée d'un acompte: soit remplir ce bulletin à l'écran et l'envoyer par e.mail à dls@dls.asso.fr après paiement de l'acompte en ligne** (signature électronique :copié-collé de l'original de la signature manuscrite, avec date et nom du signataire en toutes lettres.)

Soit imprimer ce Bulletin, le remplir à la main et le poster avec un chèque de 400€ d'acompte à DLS Bd de Verdun, 33670 Créon..

## CONDITIONS GENERALES (extrait - rappel de notre brochure)

Les conditions générales sont celles régies par la loi du 13 juillet 1992 et le décret d'application du 15 juin 1994

## CONDITIONS PARTICULIERES (extrait - rappel de notre brochure)

**INSCRIPTION:** L'inscription doit intervenir le plus tôt possible, pour obtenir les dates, type de séjour de votre choix. Déterminer avec soin, en lisant la brochure, quel type de séjour correspond le mieux à vos souhaits. Déterminer les dates souhaitées. Ce formulaire est à retourner complètement rempli (les options non cochées seront considérées comme refusées) accompagné de l'acompte approprié. Ne jamais envoyer aucun chèque "à encaisser ultérieurement", car cela provoque souvent des malentendus, des encaissements prématurés... et des problèmes.

Vous recevrez aussitôt la confirmation de votre inscription et du tarif. L'inscription implique l'acceptation de facto et sans aucune restriction de toutes les conditions générales et particulières s'appliquant aux séjours D.L.S. Play-School. Le jeune ne pourra être pris en charge au départ que s'il est en possession d'une Carte d'Identité Nationale valide et à son nom, accompagnée d'une Autorisation de Sortie du Territoire (document officiel établi par la Mairie du domicile) ou bien d'un Passeport valide et au nom du jeune exclusivement.

**INFORMATION:** A 6 semaines du départ, les inscrits reçoivent un courrier d'information relatif au voyage. Le solde est dû à ce moment-là. IL EST IMPORTANT de noter que passé ce délai de six semaines, D.L.S. ne garantit plus les dates de séjours originellement prévues et se réserve le droit de l'annuler. Dans les 10 jours précédant le départ un dernier courrier confirme les rendezvous, et les coordonnées des familles hôtesse

**TARIFS:** Les prix confirmés par écrit sont basés sur les tarifs de nos transporteurs, le taux de change au 1er septembre marquant le début de l'année scolaire en cours...etc.. Ils sont susceptibles d'être révisés en fonction de fluctuation du taux de change (supérieure à 5%), du prix des carburants...etc.. Toute modification du tarif ainsi causée donnera lieu à une proposition d'annulation sans frais de la part de D.L.S. Un séjour commencé est dû dans son intégralité, même s'il est interrompu et quelles que soient les causes de l'interruption.

**ANNULATION/ DESISTEMENT:** Tout annulation/désistement doit être notifié par lettre recommandée, et entraîne les frais suivants: à plus de 4 semaines du départ, retenue du montant de l'acompte. \*\*à moins de 4 semaines et plus d'1 semaine du départ, retenue de 50% du total du séjour \*\*aucun remboursement n'est consenti à 7 jours ou moins du départ. La date du courrier recommandé fera foi. Ces conditions s'appliquent pour toutes les annulations sans exception, D.L.S. ayant déjà engagé les frais de séjour. Tout séjour commencé est dû dans son intégralité.

D.L.S. peut être amené à modifier un lieu ou un type de séjour, à modifier des dates, sans que cela puisse donner lieu à remboursement ou dédommagement dès lors que le principe général du séjour n'est pas affecté (mêmes congés scolaires, même pays de séjour, même but linguistique). L'organisation se réserve le droit d'annuler un séjour, moyennant le remboursement intégral des sommes versées au jour de l'annulation, et à l'exclusion de tous dédommagements, frais, intérêts, etc.... En cas d'interdiction de tous voyages et sorties scolaires par les autorités de tutelle (MM le Ministre, le Préfet, le Recteur d'Académie, l'Inspecteur d'Académie exclusivement), un remboursement des sommes versées sera proposé (déduction faite d'un forfait de €30 de frais de dossier par participant) et à l'exclusion de tous autres défraiements, dommages et intérêts...etc..

**ASSURANCES: R.CIVILE:** D.L.S. contracte une assurance Responsabilité Civile & Légale d'organisateur auprès de la MAIF, Agence de Bordeaux.

**ASSISTANCE RAPATRIEMENT:** Les participants aux séjours D.L.S. (hors séjours Home Help et Work Experience) sont couverts par une assurance assistance-rapatriement (Elvia Paris). Les inscrits aux séjours Home Help et Work Experience doivent contracter eux-mêmes ce contrat.

**SOINS MEDICAUX:** Les participants ressortissants d'un pays de la C.E.E. sont couverts pour tous frais médicaux ou chirurgicaux encourus durant le séjour, à l'exception des frais de chirurgie dentaire. ATTENTION: Les dommages causés par les participants, dégradations accidentelles ou non dans la famille hôte ou autre lieu, et constatés par un responsable, sont à la charge des participants. Il est essentiel de s'assurer que le participant est couvert par une assurance appropriée. Les parents/responsables du jeune inscrit s'engagent à prévenir D.L.S. si l'état de santé du jeune risque rendre le séjour difficile. Ils s'engagent à prévenir D.L.S. avant le départ si le jeune est souffrant, peu mobile ou incapable de se déplacer normalement (tout problème impliquant une réduction de la mobilité) ou bien souffrir d'une affection incapacitante, et posant problème dans le cadre d'un séjour en groupe. D.L.S. se réserve le droit de facturer un supplément, de ne pas accepter le jeune au départ, ou de ne pas le garder sur place s'il est estimé que le problème peut nuire au déroulement du séjour, ou à la sécurité du jeune, ou du groupe. Les frais sont alors à la charge des parents/ responsables, car il y a rupture de contrat. De plus, aucune assurance ne prend ce genre de problème en charge.

**ANNULATION:** D.L.S. propose une assurance-annulation aux familles qui le souhaitent. Elle est contractée auprès de la compagnie Elvia- Mondial Assistance. Nous en faire la demande au recto. Le tarif: séjour de moins de 1000 Euros = 48 Euros / séjour de 1000 Euros ou plus = 65 Euros.

**BAGAGES/VETEMENTS/OBJETS DE VALEUR/EFFETS PERSONNELS:** D.L.S., les transporteurs et les organisateurs des hébergements, n'ayant aucun contrôle direct sur l'inventaire des bagages, n'acceptent aucune responsabilité pour les bagages, objets de valeur, vêtements, effets personnels, bijoux, appareils optiques ou électroniques, qui sont emportés en séjour sous la responsabilité expresse, entière et sans recours de leurs propriétaires.

**CAS DE FORCE MAJEURE:** D.L.S. agissant comme intermédiaire entre les participants et les prestataires de services, ne peut être tenu responsable des circonstances échappant à son contrôle (intempéries, grèves, incidents mécaniques, manifestations, conflits...etc) et qui imposeraient des modifications au programme, itinéraire, durée de séjour, type de traversée...etc, ni des frais supplémentaires qui pourraient en découler, et seraient à la charge des participants

**PASSAGE DES FRONTIERES:** les participants sont seuls responsables de l'obtention des documents requis (notamment visa pour les passeports hors zone Schengen). D.L.S. ne peut en aucun cas effectuer ces démarches. Les frais découlant d'une annulation de séjour ou d'un refoulement d'un participant à la frontière pour défaut de documents sont à la charge du participant.

**VOYAGES:** Un participant qui manque le rendez-vous de départ, peut rejoindre le groupe, sous la responsabilité et aux frais de ses parents.

Les voyages des séjours Linguistique & Intensif (sauf avion) sont encadrés par les responsables D.L.S. à partir de Bordeaux / Paris sans supplément de tarif. Au retour, la responsabilité des accompagnateurs D.L.S. n'est engagée que jusqu'à l'arrivée du train/car. Il appartient aux parents d'être présents ou représentés à l'arrivée (dans le cas d'une importante modification de l'horaire de retour, les accompagnateurs préviennent les familles par la Messagerie Fil Rouge). Les repas des voyages aller et retour sont à la charge des participants. Nota: pour les séjours linguistique ou intensif, dans le cas du choix de l'option voyage avion, le retour se fait 1 jour avant la date indiquée pour le retour du car. Les voyages des Séjours Immersion et Club (+Club 2, Imersion 2...etc) sont inclus dans les tarifs publiés, jusqu'à concurrence d'un forfait de 1200. Au-delà, un supplément sera facturé, après accord des parents si le supplément dépasse 150

**DISCIPLINE:** Une bonne conduite et une tenue vestimentaire correcte sont exigées. En cas de manquement grave -notamment vol, refus de respect des règles de sortie du soir, consommation d'alcool ou de substances prohibées, mauvais esprit caractérisé ou comportement anormal, D.L.S. se réserve le droit de rapatrier le participant. Tous les frais de transport, de justice, de téléphone, de déplacement des responsables...etc seraient à la charge des parents qui s'engagent à les régler intégralement après le rapatriement.

**FAMILLES HOTESSES:** Les familles hôtesse sont recrutées et contrôlées avec soin, et offrent un accueil chaleureux. Une annulation de dernière minute (toujours possible) donne lieu à un remplacement par une autre famille. En Grande-Bretagne comme en France, les familles mono-parentales sont nombreuses. Pareillement, les familles âgées dont les enfants sont adultes s'avèrent souvent être plus disponibles et d'excellents hôtes. Des enfants du même âge dans la famille d'accueil ne sont nullement la garantie d'une bonne entente avec le jeune français. En fin d'analyse, la qualité de l'accueil, et donc du séjour, dépend de critères indépendants de l'âge et du contexte socio-professionnel.

**RECLAMATIONS:** toute réclamation (individuel ou groupe) doit être faite durant le séjour, afin de permettre à D.L.S. d'intervenir immédiatement. Une réclamation postérieure au séjour sera éternisée mais il sera trop tard pour trouver une solution satisfaisante. Il est conseillé de faire parvenir cette réclamation par écrit, de préférence en recommandé, afin d'éviter les malentendus.

## MODALITES D'INSCRIPTION

**Aucune inscription ne peut être acceptée sans le règlement de l'acompte. Vous pouvez remplir ce bulletin à l'écran et l'envoyer par e.mail à [dls@dls.asso.fr](mailto:dls@dls.asso.fr) après paiement de l'acompte en ligne**

(signature de la version électronique: copié-collé de l'original de la signature manuscrite, avec date et nom du signataire en toutes lettres.)

**\*\*soit imprimer ce Bulletin, le remplir à la main et le poster avec un chèque de 400€ d'acompte à DLS Bd de Verdun, 33670 Créon.**

Les Chèques Vacances sont acceptés pour paiement du solde seulement, et doivent être reçus avant 01/06). Vous recevrez aussitôt une confirmation d'inscription.

## DEMANDE D'INSCRIPTION

**Ayant pris connaissance de, et compris toutes les modalités et conditions d'organisation des séjours D.L.S. dans la brochure et dans ce document d'inscription, nous confirmons cette inscription à un séjour D.L.S. et acceptons par la-même ces modalités et conditions sans aucune réserve. Le jeune inscrit connaît ces règlements et accepte de s'y conformer. Un règlement d'acompte de 400 Euros est joint par chèque ou carte en ligne, ou la totalité si cette inscription est effectuée à moins de 6 semaines du départ.**

Date	Responsable légal (nom toutes lettres)	M.Mme	Signature parents		Signature du jeune	
------	---	-------	----------------------	--	-----------------------	--

...ou signature électronique ( copié-collé de l'original de la signature manuscrite)